

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

### ÉDITO

Le cadre juridique des conseils de développement indique que « Le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ». Cette obligation est notifiée dans la charte de coopération avec Vitré Communauté, document qui formalise le cadre de partenariat entre le conseil de développement et l'intercommunalité.

Muriel Duplessy, représentante du conseil d'animation, chargée de la coordination avec Vitré Communauté, a donc présenté le rapport d'activité 2023 du conseil de développement aux conseillers communautaires le 16 mai dernier.



## ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite à l'interpellation de Vitré Communauté sur le sujet de l'enseignement supérieur, le groupe de travail constitué d'une douzaine de membres s'est réuni en janvier et février pour élaborer la fiche de mission. Celle-ci est séquencée en trois grandes phases :

- Définition et contextualisation du sujet
- Diagnostic de l'existant et identification des besoins
- Analyse des données et préconisations d'actions

La fin des réflexions est prévue pour le mois de décembre 2024. La restitution des travaux prendra la forme d'un rapport accompagné d'un document de synthèse.

## ACTUALITÉS

Dans le cadre de l'élaboration de son programme agricole et alimentaire territorial (PAAT), Vitré Communauté a saisi le conseil de développement pour connaître les modes de consommation des citoyens et leur évolution.

Un groupe de travail constitué d'une douzaine de personnes s'est réuni à trois reprises depuis le début de l'année. Pour répondre à la saisine, le conseil de développement a rédigé une fiche de mission et propose d'enquêter auprès des distributeurs et des métiers de bouche. Un questionnaire a été réalisé et sera transmis début juin aux destinataires.

Les résultats du sondage seront analysés cet été. Ils viendront compléter les différents diagnostics sollicités par Vitré Communauté, à savoir :

- Diagnostic de la restauration collective
- Diagnostic des productions agricoles et leurs modes de commercialisation

### Un chiffre clé

# 2 tonnes

Afin de limiter les effets du changement climatique, l'Accord de Paris (2015) conclu lors de la COP 21, a fixé un objectif primordial : maintenir le réchauffement bien en dessous de +2°C et si possible de +1.5°C.

Pour y arriver, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et notamment passer à 2 tonnes équivalent CO2 par an et par habitant d'ici 2050. Aujourd'hui, en moyenne, un Français émet 9,5 tCO2eq par an.

Les membres du conseil de développement de Vitré Communauté ont participé fin avril à un atelier immersif pour imaginer le futur et agir pour la transition écologique ! Pendant 3 heures les participants se sont projetés jusqu'en 2050 et ont découvert les leviers individuels et collectifs activables.



## PORTRAIT D'AURORE STEPHAN



### Quelle idée te fais-tu de la démocratie participative ?

La démocratie participative permet aux citoyens d'apporter leur regard ou leur expérience sur un sujet, exprimer et confronter leurs convictions. C'est un moyen d'expression pour les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale sans avoir de mandat politique, sans être affiliés à un parti politique, sans être liés à un programme électoral.

### Dans quelle mesure la démocratie participative est-elle susceptible de compléter et d'enrichir la démocratie représentative ?

L'engagement peut être ponctuel et sur des sujets précis contrairement à un engagement politique où l'on doit s'investir pour la durée du mandat et s'impliquer sur l'ensemble des compétences communales.

Les sujets abordés au sein du conseil de développement peuvent être suggérés par les membres du conseil de développement ou proposés par la communauté d'agglomération. Les contributions des citoyens viennent enrichir la réflexion des élus.

### Comment la démocratie participative est-elle amenée à évoluer ?

Même si elle reste timide, la démocratie participative tend à se développer au travers de dispositifs locaux de participation citoyenne : conseils de quartier, conseils citoyens, conseils des jeunes... Cependant, les citoyens hésitent encore à s'en saisir pour faire valoir leurs idées.

### Sur quelles thématiques t'es-tu investie au sein du conseil de développement et pourquoi ?

Depuis mon arrivée au conseil de développement en mars 2023, je me suis investie dans deux groupes de travail : la transition écologique, un sujet incontournable, transversal, et multi-thématique et l'enseignement supérieur, un sujet pour lequel je porte un intérêt et qui mérite une offre plus étendue et diversifiée sur le territoire.

### Que souhaiterais-tu dire à celles et ceux qui hésiteraient à s'investir ?

Le conseil de développement est ouvert à tous, son fonctionnement est souple dans un climat de bienveillance. J'invite les citoyens à venir observer et échanger sur les sujets pour lesquels ils ont une appétence. Chacun s'engage en fonction de ses disponibilités. Ce n'est pas un club d'expert, ni une instance militante.

## FOCUS SUR LE LABEL TETE

Les collectivités contribuent, de manière directe, aux émissions de gaz à effet de serre, en raison de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules, etc.) ainsi que de leurs différentes compétences (logements, transports, gestion des déchets, etc.). Dans ce cadre, l'ADEME propose aux collectivités une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique avec le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE). La labellisation TETE propose une évaluation de l'ensemble des politiques publiques de la collectivité au travers du prisme de la transition écologique.

Concrètement, cela se traduit par :

- Un état des lieux de l'existant et du réalisé (données et réalisations sur les 4 dernières années),
- Un état des lieux du projeté (projets et démarches en cours),
- Une feuille de route sur 4 ans,
- Des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi.

Depuis 2017, Vitré Communauté est labellisée TETE, avec deux étoiles (sur cinq possibles). Pour la prochaine réévaluation, Vitré Communauté entend bien passer un palier supplémentaire avec plusieurs projets à faire valoir et ainsi obtenir une troisième étoile.



## AGENDA :

### JUIN

12 juin de 18h à 21h : atelier « sociocratie »  
20 juin de 17h à 20h : bilan mi-parcours PCAET  
26 juin à 18h : groupe de travail transition écologique (visite de la station d'épuration à Vitré)  
27 juin à 18h30 : groupe de travail enseignement supérieur

### JUILLET

4 juillet à 18h30 : groupe de travail PAAT

### SEPTEMBRE

12 septembre à 18h30 : atelier santé/environnement  
19 septembre à 18h30 : comité d'animation

### OCTOBRE

1er octobre à 18h : réunion plénière

